

Apprendre une règle en contexte scolaire

1^{er} degré

Structurer la relation sociale



Description

En classe tout manquement à la règle est sanctionné par une remarque, un rappel à l'ordre... pour certains élèves l'affect prend alors le pas sur toute compréhension ou régulation du comportement. Pour ces élèves l'apprentissage ne se fait pas sans un entraînement régulier et de manière protégée.

Pour en savoir plus

Pour faciliter l'apprentissage d'une règle en contexte scolaire, des outils et supports peuvent être utilisés.

Les « petites histoires dirigées »

Les « petites histoires dirigées » est un travail proposé dans l'ouvrage *Problèmes de comportement à l'école, comprendre pour agir* de Marc Chevallier, Otilie Freymond, Koffi Gagbé, Tiphaine Lenfant (Chronique sociale, 2013). Il s'agit d'une mise en scène de la règle, avec illustration de son utilité, de son usage, des conséquences de son respect ou de son manquement. L'enseignant y a un rôle à la fois de meneur de jeu et de narrateur. Les élèves y alternent les rôles de spectateur et d'acteur. Chacun peut tour à tour expérimenter tous les rôles.

Prérequis : savoir s'immobiliser à un signal donné, savoir reprendre à un autre signal donné (à travailler au préalable lors de temps d'EPS par exemple).

Présentation : l'enseignant raconte une histoire. Un ou plusieurs enfants, désignés par l'enseignant, animent le récit au fur et à mesure de son déroulé. À chaque moment clé (déterminé au préalable), l'enseignant utilise un signal (par exemple en claquant dans les mains et en disant « stop ») ; une fois l'action mise en pause, il interroge, propose aux enfants-spectateurs d'intervenir, ou réorganise l'histoire en cours.

Chaque « rôle » permet aux enfants d'observer ou d'expérimenter tel ou tel aspect d'une règle : on peut ainsi tour à tour observer ou devenir celui qui respecte, celui qui ne respecte

pas, celui qui encourage dans un sens ou dans l'autre... on peut expérimenter chaque rôle et les réactions qui en découlent de manière protégée.

Comme dans tout travail d'apprentissage, on s'attachera à rendre particulièrement visible ce qui est en cours d'acquisition.

Exemple autour de la règle de la prise de parole

Entraînement à la règle « on lève le doigt et on attend d'être interrogé pour parler ». Un petit groupe d'élève est sur « scène », les autres sont spectateurs.

Partie narration-action. L'enseignant raconte l'histoire : « Les élèves sont en classe. Ils travaillent. Tout à coup... ». L'enseignant fait le signal « stop », les élèves s'immobilisent et l'enseignant poursuit : « tout à coup Tartempion... » (l'enseignant désigne un élève du doigt). « ... Tartempion lève la main et demande s'il faut souligner en rouge ». L'enseignant fait alors le signal action, l'enfant désigné comme Tartempion lève la main, prend la parole et demande : « On doit souligner en rouge ? » L'enseignant fait de nouveau le signal « stop » et reprend la parole : « Tartempion a levé la main mais n'a pas attendu d'être interrogé pour parler... que va-t-il se passer ? »

Partie interactions. Acteurs et spectateurs réfléchissent ensemble à la question et se mettent d'accord sur une ou plusieurs possibilités, et sur l'ordre dans lesquelles elles seront jouées. Ces scénarios sont pris en note. Les élèves sont libres d'exprimer leurs ressentis par rapport à chaque possibilité évoquée.

Partie démonstration. Pendant que l'enseignant continue de jouer le rôle de narrateur et de diriger les temps de l'histoire à l'aide des signaux « stop » et « action », les élèves jouent chacune des possibilités qu'ils viennent de déterminer. Chacune des possibilités est jouée autant de fois que nécessaire pour que tous les enfants qui le désirent expérimentent tel ou tel rôle.

Partie conclusion. Les élèves indiquent le scénario qui est en vigueur dans la classe, le jouent une dernière fois et ce scénario est noté. L'enseignant clot la séance.

Entraînement aux différentes prises de parole

Les prises de parole sont symbolisées par un code couleur, ou bien une ligne qui détermine le code de prise de parole selon la place de l'adulte.

L'entraînement s'effectue en classe, dans la configuration habituelle. L'enseignant indique en revanche qu'il s'agit d'un temps d'« entraînement aux niveaux de voix ». Le groupe se lance dans une activité connue et facile, au cours de laquelle l'enseignant signale à plusieurs reprises le changement de modalité de prise de parole en utilisant le code choisi (passage d'un côté à l'autre de la ligne de bruit ou changement du panneau qui indique le niveau de bruit). Il le fait de manière très « outrée », voire en signalant son action d'une manière théâtrale : « Attention... maintenant le panneau indique que... » ou bien : « Et maintenant je suis de tel côté de la ligne, donc... »

Il félicite les élèves qui suivent les indications en verbalisant à chaque fois et de manière explicite ce qui est conforme dans l'attitude de l'élève pointé : « Jean, tu as levé la main et maintenant tu attends tranquillement que je te donne la parole, c'est parfait, nous t'écoutons. »



Photographie : face à une

enseignante, un élève lève sa main en pointant l'index vers le haut.

Doigt levé

© Stockfour/Shutterstock

Après un certain temps d'entraînement, l'enseignant peut, en prévenant le groupe, jouer avec les élèves en tentant de les tromper selon le même principe que le jeu « Jacques a dit ». Par exemple, à un moment où le panneau « On lève la main et on attend d'être interrogé pour parler » est en vigueur, il peut poser une question anodine du type « Mais au fait quel jour sommes-nous ? » et attendre que les élèves répondent pour féliciter ceux qui ont quand même pensé à lever la main. Cela les entraîne à exercer leur vigilance et à prendre du recul.

Les allers-retours entre « l'expérimentation réelle » et cette « expérimentation protégée » des règles peuvent être aussi nombreux que nécessaires, tout au long de l'année scolaire.

Exemple d'une autre mise en situation

Certaines activités sont un levier privilégié de cet apprentissage puis de l'utilisation du principe du respect des règles chez l'élève. C'est par exemple le cas de l'activité sportive de l'escalade.

Cette activité fait appel à des aspects de prise de décision et de communication qui sont essentiels. L'escalade, par la présence du risque, mobilise les élèves dans la globalité de leur personne. L'engagement global de l'élève dans l'activité nécessite que l'enseignement permette aux élèves d'accéder à une responsabilisation (vers l'autonomie) dans leur pratique, en mettant en place les conditions et les règles de sécurité indispensables.

La construction de cette responsabilité autonome au sein d'un petit groupe (par trois) passe par la prise en charge des autres (assurance...) mais aussi par la confiance accordée aux autres (être assuré pour grimper). C'est bien cette construction par des élèves qui va permettre d'utiliser l'escalade comme vecteur de développement du respect des règles et de l'autre.

Dans le 2nd degré

Dans le 2nd degré, dans une perspective de travail en interdisciplinarité, les enseignants peuvent mener de front un travail fondé sur l'acquisition et le respect des règles, ce qui permettra également à l'élève particulièrement concerné par cet apprentissage de se sentir intégré au groupe.

Les actions menées dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté peuvent, en particulier, être un élément important d'apprentissage de la règle par l'élève sous divers aspects (préparation de l'ASSR, actions menées dans le cadre du vivre-ensemble...). Ces moments pourront également être un levier de valorisation pour l'élève.

Cet axe de travail peut ensuite donner lieu à la mise en place d'un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) : en équipe pédagogique, ce sera alors le moyen de discuter des activités pédagogiques susceptibles d'être mises en œuvre, de la manière de les réaliser, et au jour le jour et pour une période déterminée, de pointer dans les différents enseignements les leviers efficaces. Cela permettra d'accompagner l'élève dans l'acquisition progressive d'une capacité à mieux comprendre ou réguler son comportement, et ce par un entraînement régulier de manière protégée, en incluant la famille dans la démarche.

Pour aller plus loin

Marc Chevallier, Otilie Freymond, Koffi Gagbé, Tiphaine Lenfant, *Problèmes de comportement à l'école, comprendre pour agir*, Chronique sociale, 2013.